

Chronique de Michel Bellemare

Compétitivité de nos entreprises par le... Feng shui



Michel Bellemare

Le laxisme de nos gouvernements dans la gestion de notre argent a permis la prolifération d'organismes « d'aide aux entreprises », au mandat vague et général. Parmi ces entités subventionnées, on retrouve la SADC (Société d'aide au développement des collectivités), qui est un regroupement d'organismes à but non lucratif qui travaille à faire émerger le meilleur des régions, et à assurer leur développement¹. Avec un mandat aussi flou, on peut s'attendre à des dérapages et à des initiatives au goût douteux. Un animateur radiophonique, M. Sylvain Bouchard, m'informa d'un déjeuner-conférence gratuit, organisé et payé entièrement par la SADC et dont le thème était « Le Feng shui au service des entreprises ». Cette conférence est donnée par M^{me} Ginette Vincent, décoratrice passionnée de Feng shui et membre de la Feng shui Association of Canada, qui nous affirme que « quel que soit notre champ d'activité, que l'on soit travailleur autonome, propriétaire d'une PME ou d'une grande entreprise, l'énergie d'une entreprise dépend principalement des individus qui y travaillent et de l'atmosphère qui y règne ».

Bien sûr, si la conférence avait eu pour titre « Faites face aux défis de la mondialisation en aspergeant les murs de votre entreprise avec de l'eau bénite », la SADC aurait été plus réticente... mais le Feng shui, c'est exotique, c'est « tendance ». Pourtant, dans les deux cas, il s'agit de croyances de nature religieuse. Le Feng shui parle « d'énergie », terme à consonance scientifique qui masque mieux sa nature religieuse que le terme « grâce divine » du catholicisme. Le jeudi 23 mars à 8 h... Surprise ! Le déjeuner-conférence a été annulé faute de participants. J'ai quand même pu m'exprimer sur les ondes du FM 93 et expliquer le bien-fondé de la réserve des gens d'affaires face aux promesses du Feng shui.

Le Feng shui

Le Feng shui se fonde sur des notions issues du taoïsme, comme le *Qi* (énergie vitale), le *Qigong* (manipulation du *Qi*), le principe du *Yin* et du *Yang*, ainsi que sur la théorie des cinq éléments : Terre, Métal, Eau, Bois et Feu². Les premiers énoncés concernant le *Qi* remontent à environ 600 ans avant J.-C. avec le traité de moralité *Tao Teh Ching* du philosophe chinois Lao-Tseu³. Les premières mentions se rapportant directement au Feng shui (mots signifiants : le vent et l'eau) remontent à environ 220 avant J.-C. En disposant adéquatement les éléments composant notre décor quotidien, on pourrait équilibrer les forces en présence et améliorer santé, prospérité et comportement. Les centres d'intérêt majeurs de cette discipline seraient : le bonheur, l'entente conjugale, la prospérité, la longévité et les enfants en bonne santé.



Les cinq éléments

Comme toute notion issue d'une croyance, la théorie du Feng shui est immuable, encroûtée à tout jamais dans un dogme et imperméable à toute mise à jour des connaissances humaines. À l'heure actuelle nous connaissons 114 éléments dans l'univers, mais les adeptes du Feng shui semblent ignorer les découvertes du chimiste russe Dmitri Mendeleïev (qui datent pourtant de 1869) et s'en tiennent à une vision archaïque et simpliste du monde composé de cinq éléments. Cette vision correspond-elle à la réalité ? Le Feng shui est très populaire en Chine, où il a pris naissance, mais il est méconnu au Canada. Si l'on s'attarde aux centres d'intérêt majeurs du Feng shui, peut-on remarquer des différences significatives entre ces deux pays ?

Centres d'intérêts majeurs

Le bonheur

Comme le bonheur est une notion très subjective, il n'existe pas « d'indice de bonheur » pouvant nous permettre de comparer la Chine au « plus meilleur pays du monde ».

L'entente conjugale

Tout comme pour le bonheur, il est difficile d'évaluer le degré « d'entente conjugale ». Le pourcentage de divorces ne constitue pas une mesure de l'entente conjugale. En effet, il est possible qu'en raison de contraintes culturelles et sociales, les Chinois ne divorcent pas beaucoup... tout en s'entendant comme chiens et chats dans leur foyer.

La longévité

Quand on pense à la longévité des Chinois, des images de très vieux Chinois nous viennent spontanément à l'esprit, ce qui contribue à corroborer les prétentions du Feng shui. La réalité est pourtant tout autre. Selon les statistiques de 2004 du U.S. Census International Program Center⁴, l'espérance de vie à la naissance est de 72,5 ans en Chine comparativement à 80 ans au Canada... même sans Feng shui.

La prospérité

La raison de la prospérité des industries chinoises est bien connue, et il ne s'agit pas de la décoration de leurs locaux. Les entreprises chinoises sont très rentables parce qu'elles paient les plus bas salaires de la planète. Si les chefs d'entreprise québécois voulaient appliquer ici cette recette chinoise, la SADC devrait tout de suite programmer une suite à son déjeuner-conférence, qui aurait pour titre « L'art d'appliquer des autocollants syndicaux selon les principes du Feng shui ».

Les enfants en bonne santé

C'est ici que la faillite de cette superstition est la plus évidente. Selon des statistiques publiées par

l'UNICEF en 2002, le taux de mortalité infantile avant 5 ans (pour 1000 habitants) est de 39 en Chine, comparativement à 7 au Canada. Cette statistique affligeante ne convaincra personne que le Feng shui favorise particulièrement la « santé des enfants ».

Tout comme les individus, les peuples ont leurs points forts et... leurs points faibles. La culture chinoise valorise le travail, mais... repose parfois sur d'indéniables superstitions. Si la SADC visait réellement à contribuer à améliorer la compétitivité des entreprises québécoises dans un contexte de mondialisation, elle devrait mettre l'accent sur les efforts que déploient les travailleurs chinois, plutôt qu'inciter à adopter leurs superstitions. Jusqu'à preuve du contraire, si l'on se fonde sur les effets qui devraient se faire sentir à l'échelle mondiale et si les prétentions du Feng shui sont fondées, on ne peut que conclure... qu'il s'agit d'un tissu de superstitions.

Une démonstration de l'efficacité de cette discipline serait pourtant si simple à réaliser. Selon les adeptes du Feng shui, une disposition des meubles en accord avec les principes de cette théorie, maximisant la circulation du *Qi*, devrait favoriser le sommeil.

Des cliniques du sommeil, où on étudie la qualité du sommeil, existent dans la plupart des hôpitaux universitaires. Il serait assez simple de prévoir des chambres Feng shui et des chambres où l'on aurait déplacé la plante verte pour qu'elle ne soit plus disposée conformément aux règles du Feng shui. Une étude portant sur la qualité du sommeil d'un nombre statistiquement valable de volontaires, en corrélation avec la nature Feng shui des chambres, pourrait valider ou invalider les prétentions de cette théorie. En attendant, il est évident que des locaux propres, aérés, lumineux et calmes favorisent le travail, nul besoin de faire appel à un mystérieux *Qi* pour ça, ni de dépenser l'argent de nos impôts pour en faire la promotion. ☯



Michel Bellemare est biologiste médical et porte-parole des Sceptiques du Québec.

Références :

1. <http://www.reseau-sadc.qc.ca/fr/index.php>
2. VIRAG, Alexandra et Bruno COLLET. *Feng shui, Force d'harmonie*, Édition Trajectoire, Paris, 1999.
3. *Le Québec sceptique* n° 31, p. 27, James Alcock, Distribution Diffusion Parallèle inc., Montréal, 1994.
4. Microsoft Encarta 2004, version 14.0.0.0603.